



D3320-Direction de la commande publique-Achats

DECISION DU MAIRE N° d.2024.042

**Aliénation de biens mobiliers de la ville de Versailles.
Vente aux enchères du 2 au 15 février 2024 de biens inférieurs à 4 600 €.**

LE MAIRE DE LA VILLE DE VERSAILLES

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2122-22,10°;

Vu le Code de commerce et notamment les articles L.321-1 et suivants ;

Vu la loi n° 2000-642 du 10 juillet 2000 portant réglementation des ventes volontaires de meubles aux enchères publiques ;

Vu la délibération n° 2009.12.217 du Conseil municipal de Versailles du 17 décembre 2009 approuvant le projet de vendre aux enchères sur internet les biens réformés de la Ville,

Vu la délibération n° D.2020.05.18 du Conseil municipal de Versailles du 27 mai 2020 accordant au Maire les délégations prévues à l'article L.2122-22 précité,

Vu l'arrêté municipal n°A2023.234 du 3 février 2023 donnant délégation aux élus

Vu le budget de l'exercice en cours et le versement des recettes correspondantes sur les imputations suivantes : chapitre 930 « Services généraux », ; article fonctionnel 93020 « Administration générale de la collectivité », nature comptable 775 « Produits des cessions d'immobilisation », service D3320 « Achats ».

Par délibération du 17 décembre 2009, la ville de Versailles approuvait la possibilité de vendre aux enchères, sur internet, tous les biens qui n'étaient plus utiles à la collectivité en les recyclant, plutôt qu'en les mettant au rebut.

Sur le fondement de l'article L.2122-22-10° du Code général des collectivités territoriales, le Maire peut décider d'aliéner les biens de la Ville par délégation du Conseil municipal si le montant de la cession n'excède pas 4 600 €.

DECIDE

- 1) d'aliéner tous les biens mobiliers de la ville de Versailles listés ci-dessous, d'un montant chacun inférieur à 4600 €, conformément à l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales
- 2) de signer tous les documents s'y rapportant

Vente aux enchères du 2 au 15 février 2024	
Libellé	Prix enchéri TTC
Tableau d'éveil en tissu	5 €
Jeu enfant bois : Machine à laver	10 €
Casier en bois à fixer au mur avec patère (3 crochets) N°7	20 €
Casier en bois à fixer au mur avec patère (3 crochets) N°6	24 €
Banquette piano réglable en hauteur	28 €
Plaque + Evier	30 €
Lot de 4 chaises de jardin empilables blanches - N°1	30 €
Lot de 4 chaises de jardin empilables blanches - N°2	30 €
Cuisinière four + plaque avec deux casiers de rangement	30 €
Table scolaire 1 place + chaise attenante en bois massif - Piètement marron N°2	40 €
Unité centrale 3020 i5 n°8	40 €
Unité centrale 3020 i5 n°10	40 €
Unité centrale 3020 i5 n°12	40 €
Unité centrale 3020 i5 n°13	40 €
Vestiaire double en mélaminé blanc avec serrure et clé	42 €
Table de travail - Plateau latté plaqué acajou	42 €
Radio CD JVC avec lecteur CD, port USB et station accueil Ipod	47 €
Unité centrale 3040 i5 n°6	60 €
Unité centrale 3040 i5 n°20	60 €
Unité centrale 3040 i5 n°21	60 €

Unité centrale 3040 i5 n°25	60 €
Vestiaire double en métal marron et beige	74 €
Lot de 10 Grilles Armoire froide Inox GN2/1	79 €
Coupe tomates complet De Buyer Inox	80 €
Piano droit Yamaha	130 €
Vestiaire industriel 6 casiers avec serrure	170 €
Chariot à roulettes 4 plateaux inox	200 €
Grande table en inox avec 4 pieds démontables	298 €

Cet acte est affiché le jour du retour du contrôle de légalité et est susceptible d'être déféré devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de cette date.